

AAP 2024 TeMeUm : 35 projets sélectionnés pour soutenir la biodiversité des Outre-mer



Le 19 septembre 2024, par Marie-Claude Benoit.

TeMeUm (Terre, Mer, UltraMarines) est un programme créé pour soutenir la biodiversité dans les territoires d'Outre-mer français. Porté par l'Office français de la biodiversité (OFB), il lance régulièrement des appels à projets pour soutenir des initiatives portées par des associations, des collectivités et des structures gestionnaires d'espaces naturels, leur fournissant les financements et les outils adaptés à leurs besoins. Trente-cinq lauréats ont été sélectionnés dans le cadre des AAP ouverts du 4 mars au 5 mai dernier.

Lancé en 2009, TeMeUM vise à soutenir opérationnellement les acteurs de la biodiversité des Outre-mer français et à répondre à leurs besoins spécifiques. Chaque année, l'Office français de la biodiversité (OFB) consacre une enveloppe financière d'environ 400 000 euros pour trois appels à projet en faveur de la biodiversité des Outre-mer français et la montée en compétences de ses acteurs.

La quatorzième édition des AAP TeMeUm

Cette année, 72 projets ont été soumis : 61 micro-projets, 8 compagnonnages et 3 projets partenaires. Les candidatures, qui se voulaient simplifiées et étaient entièrement dématérialisées, ont été évaluées par des groupes d'instructeurs locaux, qui en ont retenu 35 pour une enveloppe totale de 399 109 €.

29 lauréats pour les micro-projets

L'appel à micro-projets TeMeUm a pour but d'accompagner pendant au plus un an de petites initiatives en faveur de la préservation de la biodiversité en Outre-mer. Le montant maximal accordé cette année est de 15 000 € pour des projets innovants ou favorisant un effet levier pour la biodiversité des territoires.

Sur les 61 candidatures reçues dans le cadre de l'appel à micro-projets TeMeUm 2024, 29 micro-projets ont été sélectionnés pour un montant cumulé total de 353 744 €.

Les 3 projets de compagnonnage 2024

Les compagnonnages TeMeUm sont des séjours durant lesquels un professionnel travaillant en faveur de la biodiversité est accueilli par une autre structure dans le but d'échanger ou d'acquérir des compétences sur un domaine spécifique commun. La structure qui bénéficie du compagnonnage doit être localisée en Outre-mer français et le binôme peut être constitué avec une structure de tout horizon géographique.

Les 3 projets de compagnonnage retenus, représentant une enveloppe totale de 11 523 €, sont les suivants :

- **Bwara Tortues Marines** (Nouvelle-Calédonie) et **Te mana o te Moana** (Polynésie) vont partager leurs connaissances sur le suivi des tortues marines ;
- **Te honu no Ra'iâtea** (Iles sous le vent, Polynésie) se formera au suivi des pontes auprès de **Te mana o te Moana** (Tahiti) ;
- **Roots of the sea – Rasin Lanmè** (Martinique) sera accueilli par l'**Institut Perry** des Bahamas pour échanger et renforcer ses compétences sur la restauration écologique des mangroves.

Les 3 projets partenaires retenus

Les projets partenaires (à hauteur de 20 000 € maximum) visent à renforcer les initiatives du réseau TeMeUm en faveur de la préservation de la biodiversité ultramarine. Seuls les membres de TeMeUm, les référents locaux ou leurs partenaires rapprochés sont éligibles à cet appel à projet. Les 3 candidatures soumises ont été retenues pour une enveloppe totale de 33 842 €.

- En Nouvelle-Calédonie, l'**Agence néo-calédonienne de la biodiversité** pour son projet REcolte des SAVoirs Culturel sur le dugong (RESAC-dugong) ;
- À Saint-Martin, le **Conservatoire du Littoral** pour la réalisation d'un film sur le littoral local ;
- En Guyane, le **Conservatoire d'espaces naturels** pour l'organisation de journées d'échanges techniques sur le changement climatique à destination des gestionnaires d'espaces naturels et des partenaires du département.